

## Conseil Municipal

---

Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue,

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, le :

**MERCREDI 27 JANVIER 2021 à 19H30**

**Salle Polyvalente  
(ordre du jour ci-joint)**

En raison des mesures sanitaires, l'accès au public ne sera pas possible. La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Madame et Chère Collègue, Monsieur et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Antoine GRAU



# **ORDRE DU JOUR**

## **(Conseil Municipal du Mercredi 27 janvier 2021)**

---

### **INFORMATIONS**

1. Information sur les décisions de marché public et les engagements supérieurs à 4000€

### **ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Adoption de la Charte éthique
- 2) Constitution d'un Comité d'Ethique et de Transparence
- 3) Cimetière : Création de concessions pour cave-urnes et tarifs 2021

### **RESSOURCES HUMAINES**

- 4) Création d'un poste d' « Agent d'encadrement des enfants lors de la pause méridienne et du transport » à temps non complet (11,52/35<sup>ème</sup>) au grade d'Adjoint d'animation
- 5) Création de postes de « Chargé(e) de mise en œuvre, coordination et promotion des animations ville et de la vie associative » à temps non complet (17,5/35<sup>ème</sup>) aux grades d'Animateur, Animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe et Animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 6) Suppression d'un poste de « Responsable des finances et de la commande publique » à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) au grade de Rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 7) Suppression de postes d' « Adjoint au responsable du pôle Enfance-Jeunesse – Responsable du secteur maternelle » à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) aux grades d'Animateur principal de 2<sup>ème</sup> classe, Animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe et Educateur de jeunes enfants de 2<sup>ème</sup> classe
- 8) Suppression de postes d' « Animateur périscolaire polyvalent » à temps non complet (25/35<sup>ème</sup>) aux grades d'Adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'Adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 9) Suppression de postes d' « Agent territorial spécialisé des écoles maternelles » à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) aux grades d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe
- 10) Présentation du tableau des effectifs
- 11) Information de mise à disposition de personnels de la ville de Lagord vers le CCAS et autorisation à Monsieur le Maire à signer la convention
- 12) Lignes directrices de gestion relatives à la promotion et la valorisation des parcours professionnels (avancement de grade)

### **FINANCES**

- 13) Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020

### **COMMANDE PUBLIQUE**

- 14) Marché « Fourniture de titres restaurant pour le personnel de la commune de LAGORD »

### **URBANISME – ACQUISITIONS IMMOBILIERES - CESSIONS**

- 15) Cotisation au Conseil de l'Ordre des Architectes